



**JEUX DU
QUÉBEC**
DE L'INITIATION VERS
L'EXCELLENCE SPORTIVE

TIR À L'ARC

DEVIS TECHNIQUE
ÉTÉ 2025

DERNIÈRE MISE À JOUR 7 MARS 2025

JEUX RÉGION UX

ÉTÉ 2024 ET 2025



CATÉGORIES ADMISSIBLES

2024

Événement régional* (jeux régionaux) – du 1^{er} mai au 31 octobre 2024

La tenue d'un événement régional est obligatoire en 2024 pour qualifier une région. Cette même région doit tenir une compétition de sélection en 2025 pour être éligible à la Finale provinciale.

*Un événement régional peut prendre la forme suivante :

- Coupe du Québec Jeunesse ;
- Autre événement régional approuvé

Un minimum d'un athlète éligible, selon la date de naissance et dont son club d'appartenance est situé dans la région hôte, doit participer à l'événement régional.

2024

CATÉGORIES	SEXE	ÉPREUVE	Style
17 ans et moins	M-F	Concentrique	Poulie et recourbé

L'âge est déterminé au 31 décembre de l'année en cours.

AFFILIATION

Affiliation à la fédération – obligatoire

FINALE DES JEUX DU QUÉBEC

ÉTÉ 2025
TROIS-RIVIÈRES

CATÉGORIES /ÂGE	SEXE	STYLE ÉQUIPEMENT	ÉPREUVE
15 à *17 ans	M-F	Poulies et recourbés	Jeux du Québec
*12 à 14 ans	M-F	Poulies et recourbés	Jeux du Québec

*17 ans - L'âge est déterminé au 15 août.

*12 ans - L'âge est déterminé au 15 juillet.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

Athlètes: 1 minimum
8 maximum
Chaque délégation peut inscrire un maximum de 2 archers par catégorie par sexe

Entraîneurs : 1

Accompagnateur : 1

L'entraîneur ou l'accompagnateur doit être une femme

Si une délégation présente 1 archer, il sera nécessaire un seul entraîneur. (homme ou femme)

Les sports dont l'équipement doit être transporté séparément des autobus, tel que précisé dans le Guide des Jeux, devront nommer un conducteur parmi l'équipe du personnel d'encadrement. Le chef de la délégation régionale sera responsable de choisir le ou les conducteur(s) parmi les sports concernés.

SPÉCIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

Tous les entraîneurs doivent avoir le statut « formé » du PNCE à titre d'Instructeur pour archers débutants ou tout niveau supérieur à celui-ci.

Tous les entraîneurs doivent être affiliés à la Fédération de tir à l'arc du Québec.

AFFILIATION ET MODALITÉS

Tous les participants doivent être affiliés à Tir à l'arc Québec pour le niveau 20 ans et moins.

LIEU D'APPARTENANCE DE L'ARCHER

La région d'appartenance de l'archer sera déterminée selon l'adresse de son club d'appartenance.

MODE DE SÉLECTION RÉGION LE

La sélection de l'équipe régionale des archers doit se faire à partir des résultats d'une compétition identifiée comme finale régionale des Jeux du Québec.

La formation de l'équipe régionale doit respecter les règles préétablies de la Fédération de tir à l'arc du Québec :

- Sélectionner la catégorie 15 à 17 ans en premier ;
- Sélectionner une équipe de 4 filles et 4 garçons;
- Sélectionner les médaillés d'or lors en premier. Si des places restent non comblées dans l'une ou l'autre des catégories/styles/sexe, les médaillés d'argent seront sélectionnés. La substitution de membres de l'équipe régionale se fera par le second de la même catégorie;
- S'il advenait un manque de garçons ou de filles, l'équipe régionale pourra être complétée avec des jeunes de l'autre sexe (donnant ainsi une équipe de 5 garçons et 3 filles par exemple).
- Deux archers d'une même catégorie/style/sexe pourront être délégués.

DMISSIBILITÉ

voir participé à la finale régionale.

Les archers qui paticipent à la Finale des Jeux du Québec doivent être identifiés « Espoir » par la Fédération de tir à l'arc du Québec en date du 4 juillet 2025.

Pour être admissible à la Finale des Jeux du Québec, l'archer doit:

- Être âgé de 12 ans et plus
- Être affilié à la Fédération de tir à l'arc du Québec
- voir un classement et avoir obtenu une moyenne d'au moins 150/300 points dans le cadre d'un des circuits suivants au plus tard le 4 juillet 2025 :
 - Coupe du Québec – Circuit régional intérieur/extérieur (le classement est combiné)
 - Sylvio Beauregard – Circuit provincial intérieur – 18 mètres Ou
 - voir obtenu une moyenne de 360/720 dans le cadre du Circuit Lucille Lemay Goyette – Circuit provincial extérieur – dans le classement du mois de septembre 2024

SURCL SSEMENT

Un archer de la catégorie 12-14 ans, peut seulement se surclasser dans la catégorie 15-17 ans. L'archer devra participer dans la même catégorie qu'à la finale régionale.

SUBSTITUTION

Permise en autant que l'archer ait participé à la finale régionale.

EXCLUSION

Les archers détenant un brevet Sport Canada (senior) ou identifiés « Excellence » par Tir à l'arc Québec.

Les archers membres d'une équipe canadienne senior.

FORMULE DE COMPÉTITION À LA FINALE

Concentrique

Jour 1 – 1^{ère} Ronde 720 de qualification – pour tous

Jour 2 – 2^{ème} Ronde 720 de qualification – pour tous

Jour 3 – Épreuve éliminatoire simple

COMPÉTITIONS

L'épreuve de qualification (Ronde 720) se compose de 2 rondes de 72 flèches chacune pour un total de 144 flèches et d'une épreuve de duels.

Les archers tirent l'épreuve de qualification pour déterminer les meilleurs de chaque catégorie, style d'arc et sexe. L'archer de chaque division qui termine avec le plus de points se classe le premier, les archers ayant le moins de points se retrouvent en bas de classement.

Les archers avancent ensuite dans les tours éliminatoires puis les finales selon le tableau des duels.

Les duels en arc recourbé se font selon le système des sets. Les archers reçoivent deux points de set chaque fois qu'ils gagnent un set de trois flèches. Si les deux archers font le même score pour leurs trois flèches, ils reçoivent chacun un point de set. Le premier archer à atteindre six points de set remporte le match.

Les duels d'arc à poulies se font sur le cumul total des points. Les archers tirent 15 flèches en cinq volées de trois flèches. L'archer avec le score le plus élevé gagne le match.

Les tableaux des duels se poursuivent jusqu'à ce qu'il ne reste plus que quatre archers pour tirer les demi-finales. Les perdants des demi-finales s'affrontent dans un match pour la médaille de bronze, tandis que les vainqueurs des deux demi-finales se disputent la finale pour l'or pour déterminer le vainqueur.

Distances de tir :

12 à 14 ans (garçons et filles – arc recourbé) – 30m sur cible de 122cm;

12 à 14 ans (garçons et filles – arc à poulies) – 30m sur cible de 80cm ou 6 anneaux;

15 à 17ans (garçons et filles – arc recourbé) – 50m sur cible de 122cm;

15 à 17ans (garçons et filles – arc à poulies) – 50m sur cible de 80cm ou 6 anneaux.

Les volées seront tirées à raison de 6 flèches/volée pour un total de 2 fois 12 volées et le temps de tir est de 4 minutes.

TENUE VESTIMENTAIRE

Les archers de la même région doivent porter les mêmes couleurs autant pour le haut que pour le bas, de préférence les couleurs de la région, sinon le blanc est obligatoire pour toute l'équipe. Il est permis aux archers d'une même région de porter des vêtements courts et/ou longs, mais il faut qu'ils soient de la même couleur (exemple : un archer peut porter un bermuda rouge et un polo blanc à manches courtes et un autre de la même région, un pantalon long rouge et un polo blanc à manches longues).

Les pantalons, les bermudas, les jupes, jupes-culottes doivent être d'une couleur unie et doivent être assez longs pour descendre plus bas que le bout des doigts quand les bras sont tendus aux côtés.

Les chemises pour hommes et pour femmes doivent avoir des manches et doivent couvrir l'avant et l'arrière du corps.

Les participants doivent porter en tout temps des chaussures, qui peuvent être de styles divers, mais qui doivent couvrir tout le pied. Les athlètes n'ont pas le droit de porter des sandales ou autres chaussures laissant les orteils à découvert.

Si un accompagnateur ou un entraîneur doit se rendre en avant de la ligne de tir lors de la compétition sur cible concentrique pour aller récupérer les flèches d'un archer de sa région, il doit porter l'uniforme de la région ou le blanc. Il doit porter aussi des chaussures qui doivent couvrir tout le pied.

Les archers peuvent porter un chapeau ou une casquette pour leur tir. Il n'est pas obligatoire de porter la casquette des Jeux.

Tout motif flamboyant est interdit pour les vêtements.



MÉDAILLES ET POINTAGE

MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles distribuées lors de la Finale provinciale sera de :

Médailles d'or : 8

Médailles d'argent : 8

Médailles de bronze : 8

CATÉGORIE	STYLE	SEXE	OR	ARGENT	BRONZE
15-17 ans	Arc à poulies	Filles	1	1	1
		Garçons	1	1	1
12-14 ans	Arc à poulies	Filles	1	1	1
		Garçons	1	1	1
15-17 ans	Arc recourbé	Filles	1	1	1
		Garçons	1	1	1
12-14 ans	Arc recourbé	Filles	1	1	1
		Garçons	1	1	1
Total			8	8	8

SYSTÈME DE POINTAGE

Le système de pointage utilisé est le suivant :

Épreuve éliminatoire individuelle

Points attribués à la première position = 38

Nombre de point séparant chaque position = 1

L'archer qui déclare forfait ou qui ne se présente pas au départ ou qui ne termine pas son épreuve selon les règles n'a pas de point.

SYSTÈME DE CLASSEMENT DES RÉGIONS

Ce système sert à départager les régions de la première à la dernière position.

Somme des points de toutes les épreuves des archers par région.



514 252-3114 | jeuxduquebec@sportsquebec.com
sportsquebec.com | jeuxduquebec.com

